

Traditions diagrammatiques de la collection « Grevisse »

Nicolas Gregov

Université de Liège, UR Traverses

ngregov@uliege.be

Résumé. Dans cette contribution, nous étudions les diagrammes syntaxiques issus de la collection « Grevisse » des origines à nos jours, et spécifiquement ceux issus du *Précis de grammaire française* (1959-1995) et du *Cours d'analyse grammaticale* (1961-1968). L'analyse démontre des phénomènes d'emprunt plus ou moins explicite, de reprise, de suppression ou d'innovation graphique par Maurice Grevisse, mais aussi par Henri Bonnard (en amont) et par André Goosse, Marc Lits et Irène-Marie Kalinowska (en aval). Ces résultats nous permettent de nourrir la réflexion sur la notion de « tradition » en tant qu'elle s'applique aux diagrammes, en soulignant la prudence nécessaire à l'établissement de filiations.

1. Introduction

L'œuvre de Maurice Grevisse, qualifiée de « phénomène » (Lieber 1986), est souvent considérée comme l'un des fondements de la tradition grammaticale de Belgique (Trousson et Berré 1997), voire de la grammaticographie française moderne. En particulier, le *Bon usage*, continuellement réédité depuis 1936, constitue un ouvrage grammatical de référence, loué pour sa richesse descriptive et sa clarté (Swiggers 2015 : 542-543). Outre cette grammaire, qui a déjà fait l'objet de plusieurs études (voir récemment Kalinowska 2023), Grevisse est l'auteur d'une série de chroniques parues dans des périodiques de presse généraliste belge, telles que *Le Moustique* ou *La Libre*. Ces chroniques, qui connaissent un regain d'intérêt de la part des chercheurs (Berré *et al.* 2024, Dister 2022, Gravet 2025), témoignent de l'influence qu'a eue le grammairien sur la culture grammaticale de Belgique. Enfin, il faut mentionner l'existence d'une série d'ouvrages, parfois réédités de nombreuses fois, parus en marge du *Bon usage* : notamment le *Cours d'analyse grammaticale*, les *Exercices sur la grammaire française* ou le *Précis de grammaire française*. Le succès de ces publications, qui forment une collection « Grevisse » (au sens éditorial comme au sens propre), a conduit l'éditeur à poursuivre celles-ci à la mort de leur auteur, en recourant à d'autres figures belges – voir le tout récent *petit Bon usage de la langue française*, coécrit par deux chercheurs de l'Université Catholique de Louvain (Fairon et Simon 2018).

Dans le cadre de cet article, nous examinons une dimension peu connue de la collection « Grevisse », à savoir les diagrammes syntaxiques qu'elle comporte, en cherchant à identifier la tradition qui les véhicule. Par *diagrammes syntaxiques*, il faut entendre des « structures graphiques formalisées » analogues à celle de la structure syntaxique (Mazziotta 2022a : 55). Ces représentations sont importantes pour les linguistes s'intéressant aux travaux d'un ou d'une linguiste, dans la mesure où elles constituent l'une des manières graphiques de rendre perceptible, à côté des éléments strictement textuels, la ou les théories développées. Or le

Précis de grammaire française de Grevisse (1995) donne notamment à voir de telles schématisations, comme l'illustre la Figure 1.

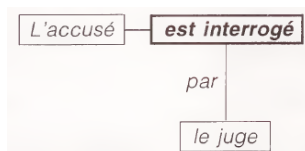


Figure 1. Diagramme syntaxique de L'accusé est interrogé par le juge (Grevisse 1995 : 45)

Nous délimiterons en premier lieu un cadre conceptuel utile à l'analyse de ces signes graphiques (→2). Dans un second temps, nous aborderons l'origine des diagrammes utilisés par Maurice Grevisse, à situer chez Henri Bonnard (→3). Nous analyserons ensuite les diagrammes de la collection après la mort de Maurice Grevisse, et en particulier les propositions de Marc Lits et de Irène-Marie Kalinowska (→4). Nous terminerons par une synthèse des résultats (→5).

2. Cadre conceptuel

Notre question de recherche¹ porte sur la tradition diagrammatique de la collection « Grevisse » : quels sont les diagrammes mobilisés et quelles variations observe-t-on ? Pour répondre à ces questions, il nous faut détailler une série d'outils conceptuels nous permettant de décrire les diagrammes syntaxiques (→2.1) et les traditions diagrammatiques (→2.2).

2.1. Décrire les diagrammes syntaxiques

Recourant à la théorie du support de Bachimont (2007), Mazziotta propose de considérer les diagrammes comme des « dispositifs qui ont pour fonction de rendre la connaissance accessible » (2022a : 55). Les diagrammes syntaxiques étudiés constituent ainsi des *inscriptions* graphiques de la connaissance syntaxique, qui pourrait également être exprimée par le biais d'autres types d'inscriptions (discursives par exemple). Comme son nom le suggère, la théorie du support insiste sur les contraintes que ce dernier exerce sur la connaissance. En l'occurrence, celles-ci concernent « l'inventaire des objets graphiques (symboles discrets) utilisés et la manière dont ils se combinent (configurations issues de la spatialisation des symboles sur le plan) » (*idem*). Ces deux aspects correspondent aux deux manières d'inscrire visuellement une connaissance : par la *réification* de concepts au moyen d'entités graphiques (Groupe μ 1992) et par leur *configuration* dans l'espace. Dans la Figure 1, on peut ainsi distinguer plusieurs entités graphiques : les unités en emploi autonymique (par exemple *est interrogé*), les rectangles encadrant certaines unités (par exemple autour de *est interrogé*) ainsi que des traits horizontaux ou verticaux entre rectangles (par exemple entre l'encadré *est interrogé* et l'encadré *le juge*). Ces entités ne sont visiblement pas organisées aléatoirement dans l'espace, la configuration spatiale nous indiquant par exemple le statut de préposition à travers le placement du mot relevant de cette classe (*par*) à côté du milieu d'un trait horizontal.

Afin d'analyser les diagrammes, il est donc possible d'en présenter le système graphique à partir de l'inventaire des entités graphiques et des règles configurationnelles. De cette

manière, les systèmes de plusieurs diagrammes peuvent être comparés (voir par exemple Mazziotta 2020). Dans un travail portant sur l'efficacité potentielle des diagrammes syntaxiques en contexte didactique (Gregov et Mazziotta 2024), nous avons distingué une série de critères qui rendent compte de la consistance théorique de l'inscription (niveau formel), de la compréhension du signe par les lecteurs (niveau conceptuel) et des effets argumentatifs que ce dernier peut produire (niveau rhétorique). Cette « grille d'analyse FCR », utile pour décrire plus précisément le fonctionnement des diagrammes (et les comparer), comprend les neuf critères suivants :

- Au niveau formel, les critères concernent la cohérence (capacité à inscrire les concepts sans contradiction), la complétude (capacité à inscrire l'ensemble des concepts), la simplicité (capacité à inscrire les concepts au moyen de règles graphiques minimales) et la granularité (capacité à inscrire un contenu plus ou moins exhaustivement).
- Au niveau conceptuel, les critères concernent la discriminabilité des entités graphiques, leur motivation (ou iconicité) ainsi que leur familiarité pour un public donné.
- Au niveau rhétorique, les critères concernent la focalisation (mise en évidence d'un contenu) et la transgression du système (écarts face à la norme diagrammatique).

Le contexte multimodal, qui est notamment celui des ouvrages scolaires combinant l'image et le texte, nous amène à dépasser le cadre de l'inscription diagrammatique pour adopter une approche complémentaire, que nous avons qualifiée de transductive (Gregov 2024, à partir de Kress 2010 : 125). Par *transduction*, il faut entendre la reformulation par une modalité d'un contenu déjà exprimé par une autre modalité. C'est par exemple le cas du texte explicitant les diagrammes. La *traduction*, hyperonyme de la transduction, concerne quant à elle la reformulation d'un contenu, que cette dernière ait lieu au sein d'une même modalité ou non (Kress 2010 : 124).

2.2. Décrire les traditions diagrammatiques

En linguistique française, la notion de *tradition* fait l'objet d'usages diversifiés, tantôt en tant que démarche au degré de scientificité lacunaire, tantôt en tant que « linguistique provisoire qui dure », tantôt, lorsque le terme est au pluriel, en tant qu'objets à décrire dans une optique culturaliste (Neveu et Lauwers 2007). L'approche historicisante, caractéristique de l'histoire des idées linguistiques, sera la nôtre : par *tradition*, nous entendons donc un ensemble d'idées ou de conceptions plus ou moins stabilisées faisant l'objet d'une transmission. Puisque cet ensemble n'est perceptible qu'au travers d'inscriptions matérielles, conformément à la théorie du support (→2.1), il est possible d'envisager des traditions diagrammatiques parallèlement aux traditions discursives. Si l'étude de ces dernières est fréquente en linguistique, notamment en syntaxe (voir par exemple Graffi 2001), celle des traditions des diagrammes syntaxiques a fait l'objet de moins de travaux. Dans un article précurseur de 1980, Coşeriu a mis en évidence les similitudes graphiques entre les diagrammes de plusieurs linguistes, notamment Billroth, Ellendt, Kern, Tiktin et Tesnière, en distinguant les cas d'influence flagrants des cas probables ou incertains. Plus récemment, Osborne (2020) a examiné les rapports entre Kern et Tesnière. De son côté, Mazziotta (2020, 2022b) a investigué la tradition américaine, à partir des travaux de linguistes s'étant inspiré plus ou moins explicitement des diagrammes de Clark, entre autres Reed/Kellogg et Storrs.

Ces travaux reposent sur la comparaison des systèmes diagrammatiques, méthode que l'on adoptera ici. L'emploi d'entités graphiques et de règles de configuration communément

partagées constitue en effet l’une des conditions à l’établissement d’une tradition diagrammatique, complémentairement à celle de s’arrimer à un même socle théorique – en l’occurrence, la collection éditoriale « Grevisse », marquée par l’influence du *Bon usage*. Toutefois, comme les historiens des idées linguistiques l’ont bien montré, il importe de différencier les rapports d’influence des similitudes relevant de la coïncidence. Reprenant le concept de Becker (1932 : 5), Koerner insiste ainsi sur l’existence d’un climat d’opinion, « the intellectual atmosphere of a given period in which certain ideas flourished, were received or rejected » (1995 : 9), qui peut expliquer l’apparition simultanée d’idées par des linguistes ne se fréquentant pas (voir Mazziotta sous presse pour une application aux diagrammes). De là, il importe de distinguer trois cas de figure : (i) l’influence explicite ; (ii) l’influence implicite ; (iii) la coïncidence (ou absence d’influence).

Méthodologiquement, pour analyser la tradition des diagrammes de la collection « Grevisse », nous étudierons les contrastes entre les systèmes convoqués, en lien avec le cadre théorique qu’ils inscrivent et en prêtant attention au texte introduisant les diagrammes ou justifiant leur usage. En outre, la grille d’analyse FCR nous permettra d’enrichir la description, tout en situant le niveau (formel, conceptuel, rhétorique) auquel se situent les différences identifiées.

3. De Bonnard à Grevisse

À propos de « schémas », l’avertissement de la vingt-sixième édition du *Précis de grammaire française* précise que l’auteur « s’est inspiré des idées de M. Henri Bonnard, qui a bien voulu (on lui en sait beaucoup de gré) ne pas trouver mauvais qu’on imitât sa méthode » (1959 : 2). Nous présenterons donc d’abord les diagrammes syntaxiques de Bonnard (→3.1) pour ensuite les comparer à ceux de Grevisse (→3.2).

3.1. La Grammaire française des lycées et collèges pour toutes les classes du second degré (1950) de Henri Bonnard

La *Grammaire française* de Bonnard, parue en 1950 puis rééditée de nombreuses fois, comprend une série de « schémas » soutenant la description de la théorie grammaticale. Ces diagrammes syntaxiques, dont la Figure 2 constitue un exemple, sont directement liés à l’un des six principes de rédaction de l’ouvrage, en l’occurrence « Figurer et colorer l’abstraction » (1950 : 4).

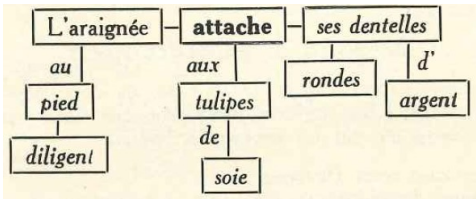


Figure 2. Diagramme syntaxique de L'araignée au pied diligent attache aux tulipes de soie ses rondes dentelles d'argent (Bonnard 1950 : 7)

Le recours à des diagrammes est explicitement justifié dans la préface par le grammairien, qui souligne leur utilité pour la concentration des élèves, la clarté de l’analyse et la mémorisation de cette dernière² :

Toutes les règles concernant la structure de la phrase sont illustrées dans cette Grammaire par des exemples figurés en schémas. [...] On pourrait croire que ces conventions vont charger la mémoire et compliquer l'analyse ; il n'en est rien, car elles sont si simples et « parlent » si bien à l'œil qu'elles sont retenues de tous les élèves sans difficulté. Un exposé abstrait d'analyse des fonctions lasse vite les jeunes élèves, quand il ne passe pas au-dessus d'eux, tandis que le schéma attire et retient l'attention, occupe l'œil et la main. L'intelligence y trouve son compte, car le schéma *explique*, au sens étymologique du mot, en *étalant l'architecture de la phrase, en donnant l'impression de clarté et de précision absolue* qui grave les règles dans la mémoire. (1950 : 4-5)

À en suivre Bonnard, ces bénéfices ont été validés par la pratique, la méthode des schémas « [étant] pratiquée en classe de 6^e depuis plus de huit ans » et « a[yant] toujours trouvé chez [ses] élèves un accueil favorable » (1950 : 5). L'auteur s'enthousiasme même en soulignant qu'« il ne manquera jamais de volontaires, au jour de la correction, pour aller au tableau noir ; les mains se lèveront pour signaler la moindre faute, c'est à qui tracera sur son cahier le schéma le plus net » (1950 : 5). Les expérimentations diagrammatiques s'intègrent ainsi à un contexte d'enseignement aux élèves : avant d'être professeur à Nanterre, Bonnard, par ailleurs agrégé de grammaire, fut en effet un enseignant dans des classes de lycée (voir Fouillet 2024 pour un aperçu global de l'œuvre de Bonnard).

Les conventions diagrammatiques sont exposées dans une section consacrée à cet effet (1950 : 6-10). Le système graphique exploite trois types d'entités graphiques : (i) des mots en emploi autonymique, la ponctuation étant mise de côté ; (ii) des encadrés, qui entourent les « mots essentiels de la phrase » (nom, pronom, verbe, adjectif, adverbe), en opposition aux « mots accessoires », non encadrés, qui « servent à présenter, à modifier ou à lier entre eux les mots essentiels » (article, adjectif précédant le nom, sujet apparent, auxiliaire, locution conjonctive, négation, préposition, conjonction) (1950 : 29-30) ; (iii) des traits, qui « unissent les cadres des mots en rapport » (1950 : 6).

Il est nécessaire de commenter brièvement ces entités graphiques. Une distinction s'opère tout d'abord au niveau des entités graphiques selon leur fonction syntaxique. Le sujet, le verbe (et éventuellement l'attribut) et les compléments sont distingués selon la couleur du cadre et du trait, respectivement bleu, rouge et vert (Figure 3). Le trait est coloré selon l'unité subordonnée sauf dans le cas de la relation entre le sujet et le verbe, colorée en rouge. Toutefois, la *Grammaire* ne comprend qu'une page recto verso (intégrée entre la huitième et la neuvième page) présentant de tels diagrammes. Les autres pages mobilisent des moyens alternatifs, liés à la police d'écriture : le sujet est en romaines ordinaires, le verbe et l'attribut sont en romaines grasses et les compléments sont en italiques (voir la Figure 2). Le poids des contraintes matérielles – la possibilité d'utiliser des craies de couleurs mais l'impossibilité de rendre compte facilement de l'italique ou des grasses dans la classe, la facilité à modifier la police mais l'augmentation des coûts de production pour imprimer des feuilles en couleurs dans un ouvrage – implique donc un effort de transposition, de *traduction* interne à la modalité diagrammatique, de la part des enseignants et des élèves.



Figure 3. Diagramme syntaxique de L'araignée au pied diligent attache aux tulipes de soie ses rondes dentelles d'argent (Bonnard 1950 [page située entre les pages 8 et 9])

La sémiotisation par colorisation ou par sélection d'une police d'écriture ne concerne pas à proprement parler la réification ou la configuration, mais relève davantage de la modification des « propriétés visuelles » (Groupe μ 1992) d'une entité graphique existante. On pourrait considérer qu'il s'agit là d'un troisième moyen d'inscrire graphiquement une connaissance, secondaire à la réification³. La traduction vers le système coloré n'est pas sans conséquence sur la conceptualisation des fonctions, dans la mesure où les couleurs concernent aussi les traits entre unités (alors discriminés), alors que ces derniers ne connaissent pas de telle distinction dans le système en noir et blanc. Ceci entraîne une perte de simplicité, l'information étant exprimée de manière redondante par deux moyens distincts, mais aussi une augmentation de la saillance des fonctions, qui sont conceptualisées graphiquement en tant que relations (les traits) et en tant que propriétés d'unités (les encadrés des unités).

La configuration spatiale est exploitée pour distinguer le complément d'objet des autres compléments : « On place sur une même ligne horizontale : le **sujet**, le **verbe**, l'**attribut** et le **complément d'objet**, autant que possible dans l'ordre où ils se présentent dans la phrase. Les **autres compléments** sont figurés au-dessous ou au-dessus des mots qu'ils complètent » (1950 : 6). La saillance des premières fonctions, qui entraîne un effet de focalisation, répond de leur importance au niveau de la théorie syntaxique, puisqu'il s'agit de composantes majeures de la phrase (1950 : 14-20). De cette manière, la Figure 2 est construite autour des trois unités horizontalisées (*L'araignée – attache – ses dentelles*) auxquelles se rapportent d'autres unités encadrées. En revanche, la combinaison de la « dimension » de l'ordre linéaire et de celle des rapports de dépendance syntaxique (Mazziotta 2022a) a pour conséquence l'existence de diagrammes dans lesquels les rapports syntaxiques sont supplantés par la linéarisation des mots. Dans la Figure 4, le rapport entre le sujet *Je* et le verbe *verrai* n'est pas immédiatement perceptible : le trait reliant les encadrés des deux unités ne réifie pas de relation syntaxique entre celles-ci, mais le fait que ces unités, linéarisées, relèvent des fonctions clés de la théorie (sujet, verbe, attribut ou complément d'objet).

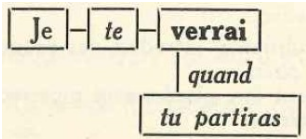


Figure 4. Diagramme syntaxique de Je te verrai quand tu partiras (Bonnard 1950 : 25)

En conséquence, le système perd de sa cohérence, une même entité graphique (le trait) étant utilisée pour réifier plusieurs dimensions parfois superposées (la dépendance syntaxique, l'appartenance à une fonction fondamentale, la linéarisation). La modalité diagrammatique s'oppose alors à la modalité scripturale, dans la mesure où Bonnard insiste par ailleurs sur la centralité du verbe, défini comme « le mot auquel se rapportent, directement ou

indirectement, tous les autres mots » (1950 : 15). Autrement dit, le rapport transductif repose sur une divergence conceptuelle.

Le deuxième rôle joué par la configuration spatiale concerne les mots auxiliaires⁴. Tandis que les conjonctions et prépositions sont situées à mi-distance des unités encadrées « qu'ils relient », parfois sur ou à côté d'un trait, les autres auxiliaires « **se rattachent à un seul mot dans le cadre de ce mot** » (1950 : 6, 9). Par exemple, dans la Figure 2, l'« adjectif possessif » (1950 : 56) *ses* fait partie du même encadré que *dentelles*. La place du pronom personnel *tu* précédant *partiras* de la Figure 4 relève d'un autre cas de figure : « Les propositions subordonnées ne sont jamais détaillées dans le schéma de la phrase complexe. Elles figurent entièrement dans un seul cadre, et leur fonction est indiquée par les moyens ordinaires [...] » (1950 : 8).

Les traits inscrivant les rapports entre unités encadrées appellent peu d'autres remarques (voir *supra*). Ils se voient dédoublés dans le cas des appositions (1950 : 7). Puisque dans une coordination à deux termes « aucun [des] deux mots ne se rapporte à l'autre », la coordination est figurée sans trait, la conjonction étant située entre les encadrés. En l'absence de conjonction, un trait en pointillé unissant les encadrés réifie la coordination (1950 : 10), ce que l'on peut considérer comme la modification d'une propriété (continu/discontinu) de l'entité graphique perçue comme trait.

Bien que le système diagrammatique élaboré par Bonnard ne se retrouve pas dans son *Code du français courant* (1981), il est réexploité dans sa troisième grammaire à vocation scolaire, intitulée *Grammaire française à l'usage de tous* (1997). Rien d'étonnant à cela : cette troisième grammaire scolaire est conçue comme « une réédition, remaniée et rajeunie, de la *Grammaire française des lycées et collèges* » (1997 : 3). À nouveau, l'expérience de terrain est soulignée dans l'avant-propos par Bonnard, qui explique avoir composé l'ouvrage « 'sur le tas' pour venir à bout des incorrections perpétuellement rencontrées dans les rédactions d'élèves de la 6^e à la 3^e, puis [l'avoir] rodé par 26 ans d'usage à tous les niveaux » (1997 : 3). Les schémas sont quant à eux qualifiés d'« innovation [...] qui a fait école » (1997 : 3). On observe pourtant des différences quant à la distinction des fonctions. Désormais, le sujet est réifié par un encadré à trait noir gras, le verbe et l'attribut par un encadré à trait vert et les compléments par un encadré à trait noir maigre, ce qui permet de ne plus devoir convertir les diagrammes du livre à la classe. Étrangement, le code couleur se voit donc modifié (voir la Figure 5).



Figure 5. Diagramme syntaxique de *Le chat poursuit la souris* (Bonnard 1997 : 5)

3.2. Le Précis de grammaire française (²⁶1959-³⁰1995) et le Cours d'analyse grammaticale (⁶1961-⁷1968) de Maurice Grevisse

Lieber (1986 : 171) et plus récemment Fouillet (2024) évoquent brièvement l'influence de Bonnard pour la vingt-sixième édition du *Précis de grammaire française* de Grevisse, citant le passage suivant, issu de la dixième édition de la *Grammaire française des lycées et collèges* : « Notre confrère belge M. Grevisse lui a apporté un suffrage de haut poids en s'en inspirant, avec notre accord, pour la vingt-sixième édition de son *Précis de grammaire*

française (1959) » (Bonnard ¹⁰1971 : 3). Il n'est cependant pas fait mention des autres éditions concernées, ni des modifications que subissent les diagrammes.

Ceux-ci s'observent dans cinq éditions du *Précis* (²⁶1959, ²⁷1966, ²⁸1969, ²⁹1990, ³⁰1995), mais aussi dans deux éditions du *Cours d'analyse grammaticale* (⁶1961, ⁷1968). Si les schémas ne sont pas observés dans le *Bon usage* (¹1936, ⁶1955-...), ouvrage fondateur de la collection « Grevisse », mais bien dans le *Précis* et le *Cours*, cela est sans doute dû à la nature scolaire des deux derniers ouvrages, tous deux conçus pour les jeunes élèves :

*Ce Précis de Grammaire française est un abrégé de mon Bon Usage, mais l'esprit en est sensiblement différent. Comme j'ai voulu, dans ce manuel réduit aux rudiments, me mettre à la portée des jeunes élèves, il a fallu presque toujours remanier dans le sens de la simplicité scolaire les définitions, les règles et les commentaires, parfois aussi il a fallu d'autres exemples, mais adaptés au climat des classes inférieures. (Grevisse ³1943 : avant-propos du *Précis*, cité par Lieber 1986 : 58)*

*Or il n'est pas douteux qu'on ne doive, pour cela [mieux parler, mieux écrire, et en particulier mieux mettre l'orthographe], leur enseigner systématiquement la grammaire et que, dans le programme de grammaire, on ne doive faire à l'analyse, dans les classes inférieures, une belle et large place. (Grevisse ¹1950 : avant-propos du *Cours*)*

Néanmoins, d'autres ouvrages pédagogiques de la collection « Grevisse » du même auteur, tels que les *Exercices sur la grammaire française* (¹1941-²¹1950), devenus *Nouveaux exercices français* (¹1968-²1977), ne comprennent pas les diagrammes syntaxiques évoqués.

Face au système originel de Bonnard, les conventions diagrammatiques que mobilise Grevisse se distinguent sur plusieurs aspects. Contrairement à la *Grammaire*, le *Précis* et le *Cours* ne proposent quasiment pas de discours explicitant les diagrammes. Les lecteurs doivent donc procéder à leur interprétation par eux-mêmes, à partir de la comparaison de la modalité diagrammatique et de la modalité scripturale, qui entrent alors dans un rapport de transduction complémentaire. Toutefois, les deux ouvrages justifient l'un et l'autre l'usage de diagrammes :

*[...] il a paru utile de figurer, dans la présente édition du *Précis de grammaire française*, chaque fois que l'occasion a semblé bonne, ces notions abstraites par des représentations concrètes. En outre, on a pensé que les jeunes élèves saisiraient plus facilement les rapports syntaxiques des mots et comprendraient mieux leurs fonctions si on leur présentait schématiquement certains exemples, de telle sorte que l'agencement des diverses pièces de la phrase en devint plus clair et plus parlant. (Grevisse ²⁶1959 : avertissement [absent de Grevisse ³⁰1995])*

Dans l'ensemble du livre, on s'est appliqué à présenter de façon concrète certaines notions abstraites. Chaque fois que la chose a paru utile, on a rendu plus sensibles, par la disposition en schémas, les rapports existant entre les divers éléments syntaxiques des phrases et des propositions. (Grevisse ⁶1961 : avertissement)

Chez Grevisse, la référence aux travaux de Bonnard est irrégulière : elle se retrouve dans le *Précis* de ²⁶1959, ²⁷1966, ²⁸1969 et ²⁹1990, mais elle disparaît en ³⁰1995 et elle est absente du *Cours* (⁶1961, ⁷1968).

Au niveau de la sémiotique graphique, on peut noter cinq modifications majeures. (i) L'attribut s'autonomise du verbe, constituant l'un des « éléments essentiels » de la phrase (²⁶1959 : 26) et n'est dès lors plus traité de la même manière que le verbe (mais bien comme le complément du verbe). (ii) La distinction des fonctions horizontalisées ne s'opère qu'entre le verbe, en grasses et dont le trait encadrant est épaissi, et les autres unités (sujet, attribut, compléments), comme le montre la Figure 6.

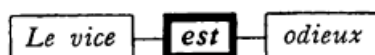


Figure 6. Diagramme syntaxique de *Le vice est odieux* (Grevisse ⁶1961 : 8)

(iii) La préposition est réifiée tantôt à la manière de Bonnard, tantôt en tant que mot encadré accolé au rectangle du nom qu'elle précède. (iv) Pour rendre saillantes les unités sur laquelle porte la modalité scripturale (qui varient donc selon le point de matière abordé), Grevisse fait usage d'un encadré en pointillés (Figure 7). Il s'agit là d'un procédé de focalisation par le biais d'une propriété visuelle, permettant de cibler l'attention des lecteurs sur une (ou plusieurs) entité(s) graphique(s).



Figure 7. Diagramme syntaxique de *Il convient de partir* (Grevisse ⁶1961 : 14)

(v) Les relations impliquant des conjonctions, y compris celles de coordination, sont réifiées de manière identique, à travers un trait dont les extrémités sont dotées de petits disques. La conjonction est située au milieu du trait, parfois à côté de ce dernier (voir Figure 8). Alors que chez Bonnard, le système graphique souligne l'opposition entre les rapports de coordination et ceux de dépendance (via préposition ou conjonction de subordination), le système de Grevisse met l'accent sur l'opposition⁵ entre rapports au sein de la proposition (coordonnants ou subordonnants) et rapports entre propositions (coordonnants ou subordonnants). Ceci est concordant avec la manière dont ces oppositions sont structurées par la modalité scripturale : Bonnard traite conjointement et similairement de la préposition et de la conjonction de subordination (1950 : 30), tandis que la coordination est envisagée dans un chapitre à part (1950 : 34-38) ; Grevisse préfère quant à lui aborder les « mots de liaison dans la proposition », qui subsument la conjonction de coordination et la préposition (²⁷1966 : 46-47), avant d'étudier le « groupement de propositions » (²⁷1966 : 52-55, où la coordination entre propositions est abordée).

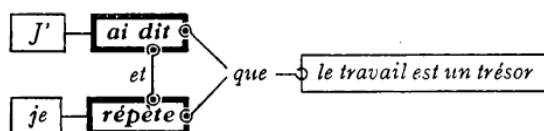


Figure 8. Diagramme syntaxique de *J'ai dit et je répète que le travail est un trésor* (Grevisse ⁶1961 : 14)

Ce système se retrouve dans les ouvrages cités de Grevisse, à une variation près. La trentième édition du *Précis* (1995) augmente en effet la saillance d'unités ciblées par la modalité scripturale non pas par les pointillés, mais par un encadré grisé (voir par exemple 1995 : 38).

4. De Grevisse à Goosse, Lits et Kalinowska

En raison du succès commercial des ouvrages de la collection « Grevisse », plusieurs d'entre eux seront remaniés et réédités après la mort du grammairien en 1980. Nous envisagerons d'abord la sous-collection du *Précis* (→4.1), puis celle du *Cours* (→4.2).

4.1. La Nouvelle grammaire française d'André Goosse (¹1980-³1995) et le petit Grevisse de Marc Lits (¹2005-²2009)

Le *Précis* connaît plusieurs changements d'appellation. Premièrement, André Goosse, gendre de Maurice Grevisse, en propose une réédition sous le terme de *Nouvelle grammaire française* (1980), qui sera réédité en 1989 puis en 1995. Les diagrammes syntaxiques inspirés de Bonnard ne sont plus présents, bien que l'on puisse repérer ici et là des schémas rudimentaires où des unités sont encadrées ou mises en gras. La Figure 9 en est un exemple. Le critère de la complétude n'est plus rempli, les procédés de diagrammatisation relevant plutôt de la seule focalisation d'unités.

Marianne partira

quand nous reviendrons

Figure 9. Diagramme syntaxique de Marianne partira quand nous reviendrons (Goosse ³1995 : 77)

Curieusement, la publication de cette *Nouvelle grammaire* n'empêchera pas la réédition du *Précis* en 1990 et en 1995, qui propose quant à elle un système diagrammatique davantage complet (→2.2). La raison de ce double parcours est expliquée par Marc Lits, qui contribua à la révision de la trentième édition du *Précis* :

Dès 1980, et une deuxième fois en 1989, André Goosse, l'héritier spirituel de Grevisse, avait choisi de refondre de manière radicale l'ancien *Précis* [...]. Le volume global était ainsi considérablement accru en même temps que transformé, ce qui justifiait le changement de titre. L'option prise pour cette 30^e édition du *Précis* est donc très différente, puisque cette refonte radicale avait déjà été faite par ailleurs, et que le propos consiste plutôt, ici, à traiter ce manuel comme un immeuble classé qu'il faut quelque peu restaurer. (Lits 1995 : 44)

Le même Lits sera l'auteur du *petit Grevisse* (¹2005, ²2009), présenté comme la trente-et-unième puis trente-deuxième édition du *Précis* (Lits 2005 : 8). Comme c'était déjà le cas dans le *Précis* (³⁰1995), Bonnard n'est plus convoqué et les diagrammes ne sont ni justifiés ni explicités. Si le système diagrammatique du *petit Grevisse* s'apparente fortement à celui du *Précis* (1995), il faut noter deux changements apportés par son nouvel auteur (voir la Figure 10) : le verbe n'est plus distingué graphiquement des autres fonctions (absence de grasses) et il n'existe plus de moyen de rendre saillantes certaines unités au moyen d'un procédé spécifique (absence de pointillés ou de zone grisée).

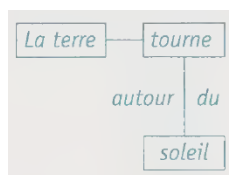


Figure 10. Diagramme syntaxique de *La terre tourne autour du soleil* (Lits ¹2005 : 36)

Enfin, plus récemment, Fairon et Simon ont publié un *petit Bon usage de la langue française* (¹2018, ²2024) dont la forme et le projet autorisent un rapprochement avec la sous-collection du *Précis*. Cette dernière mouture ne comprend toutefois pas les diagrammes syntaxiques de ses prédécesseurs.

4.2. La Phrase. Règles, exercices et corrigés de Irène-Marie Kalinowska (2015)

Le *Cours* connaît un destin similaire au *Précis* : il connaît une réédition tardive sous un autre titre. En l'occurrence, il s'agit de la grammaire intitulée *La phrase. Règles, exercices et corrigés*, parue en 2015 et présentée comme la huitième édition revue du *Cours* (Kalinowska 2015 : 8-9). Cet ouvrage comprend un nouveau système diagrammatique, qui ne se voit ni introduit ni explicité. Ce système est bien moins cohérent que les précédents, les conventions changeant parfois au fil de l'ouvrage : nous nous focaliserons donc sur les aspects récurrents. La Figure 11 nous servira d'illustration.

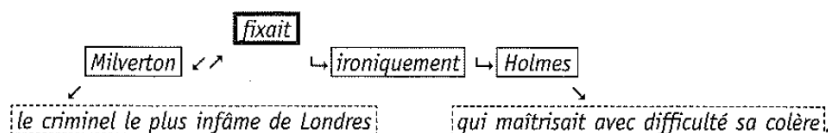


Figure 11. Diagramme syntaxique de *Milverton, le criminel le plus infâme de Londres, fixait ironiquement Holmes, qui maîtrisait avec difficulté sa colère.* (Kalinowska 2015 : 20)

Les entités graphiques restent en accord avec celles de la collection « Grevisse », puisqu'il est question de mots, d'encadrés et de traits (majoritairement fléchés). Les encadrés connaissent trois déclinaisons selon la fonction syntaxique exercée par les unités qu'ils entourent : l'encadré en trait épais réifie le prédicat, celui en trait simple les fonctions principales, « qui se rapportent immédiatement au verbe prédicat de la phrase » (2015 : 20) et celui en trait pointillé les fonctions secondaires, qui « ne dépendent pas immédiatement du prédicat » (2015 : 20). Quant aux flèches, elles réifient la relation entre le sujet et le prédicat (double flèche diagonale), la relation entre le prédicat et ses dépendants (flèche dont la hampe forme un angle droit) ou les autres relations dépendanciennes (flèche diagonale). L'attribut est quant à lui réifié par un simple trait (voir par exemple 2015 : 37). Contrairement aux précédents systèmes, nous observons que l'opposition entre le sujet et le prédicat est conceptualisée comme une relation à part des autres relations syntaxiques.

La configuration ajoute de la redondance au système, la fonction de prédicat étant située au-dessus des fonctions principales, elles-mêmes situées au-dessus des fonctions secondaires, déjà distinguées par les encadrés et les traits fléchés, d'où un effet de saillance de la hiérarchie syntaxique. Cette spatialisation n'est cependant d'usage que dans certains diagrammes, d'autres inscrivant l'ordre linéaire (et délaissant de ce fait la hiérarchie spatiale) :

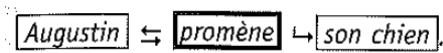


Figure 12. Diagramme syntaxique de Augustin promène son chien. (Kalinowska 2015 : 37)

Au sein de ces diagrammes linéarisés, les prépositions et les conjonctions de subordination connaissent un statut particulier : elles peuvent être comprises dans un encadré en pointillés (voir Figure 13), ce qui rappelle en partie le système de Grevisse mais qui reste peu cohérent avec l’autre usage des pointillés dans le système diagrammatique (inscription des fonctions secondaires).

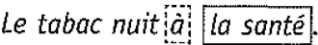


Figure 13. Diagramme syntaxique de Le tabac nuit à la santé. (Kalinowska 2015 : 59)

5. Conclusion

En analysant les diagrammes syntaxiques de la collection « Grevisse », nous avons pu dévoiler une dimension encore peu connue, ou à tout le moins peu étudiée, des ouvrages qui la composent. L’étude démontre des rapports d’influences complexes. Synthétiquement, Grevisse s’inspire des schématisations de Bonnard (1950) pour son *Précis de grammaire française* (²⁶1959-³⁰1995) et son *Cours d’analyse grammaticale* (⁶1961-⁷1968) ; les diagrammes sont ensuite abandonnés par Goosse dans la *Nouvelle grammaire française* (¹1980-³1995) et par Fairon et Simon dans *Le petit Bon usage* (¹2018-²2024), maintenus par Lits dans le *petit Grevisse* (¹2005-²2009) et font l’objet d’une révision majeure par Kalinowska dans la *Phrase* (2015). On trouvera en annexe une synthèse schématisée de ces filiations.

Pour les objets qui nous intéressent, il nous semble qu’une tradition diagrammatique propre à la collection « Grevisse » est bien attestée – la plupart des entités graphiques sont réemployées avec une sémiotisation similaire, assurant une cohérence globale, même lorsque le système se voit modifié de manière conséquente (cf. la *Phrase*), tandis que tous les ouvrages reposent sur un socle théorique commun (issu de l’influence du *Bon usage* et traduit concrètement par l’existence d’une collection éditoriale « Grevisse »). Ceci n’empêche pas une variation diachronique, comme c’est d’ailleurs le cas des traditions grammaticales, qui comprennent des inflexions sur un fond de permanence. En l’occurrence, nous avons pu montrer que l’opposition entre les fonctions syntaxiques fondamentales (sujet, verbe, complément d’objet), pourtant au cœur des diagrammes, est construite graphiquement par des stratégies diverses, principalement basées sur la modification de propriétés visuelles. Le Tableau 1 récapitule les principaux choix diagrammatiques :

	Bonnard (1950)	Bonnard (1997)	Grevisse (²⁶ 1959)	Lits (2005)	Kalinowska (2015)
<i>Sujet</i>	bleu	noir + gras	ø	/	ø + spatialisation
<i>Verbe</i>	rouge	vert	gras		gras + spatialisation
<i>Objet</i>	vert	noir + maigre	ø		ø + spatialisation

Tableau 1. Inscription des fonctions fondamentales chez Bonnard (1950, 1997), Grevisse (²⁶1959), Lits (2005) et Kalinowska (2015)

De la même manière, des procédés de focalisation d'unités, au niveau rhétorique, ne s'observent que chez Grevisse, tantôt au moyen d'encadrés grisés (³⁰1995), tantôt au moyen d'encadrés en pointillés (les autres ouvrages). Ces différences entre systèmes diagrammatiques se révèlent parfois significatives théoriquement, que l'on pense notamment, dans la filiation de Bonnard à Grevisse, à l'autonomisation de l'attribut ou au passage d'une opposition entre coordination/subordination à une opposition entre rapports internes à la proposition/entre propositions. Étonnamment, la modalité diagrammatique n'entre pas nécessairement en concordance avec la modalité scripturale : nous avons par exemple pu noter que l'encodage de l'ordre linéaire entre en contradiction avec la centralité du verbe.

Élargissant la focale, pourrait-on considérer que la tradition des diagrammes du Grevisse s'intègre à une tradition diagrammatique plus large, « franco-belge » ? Des similitudes notables existent en effet entre les systèmes analysés et ceux de Tesnière (1934/1959, voir Mazziotta 2019) ou celui de Martinet (1979, voir Gregov et Mazziotta 2023), relativement contemporains des systèmes analysés et procédant également par l'inscription des dépendances syntaxiques au moyen de traits entre unités. Malgré ces similitudes, l'absence récurrente de discours d'escorte des diagrammes implique une certaine prudence dans l'établissement de chaînes d'influence, au risque de la surinterprétation (Mazziotta sous presse). En l'absence d'une mention d'influence explicite, dont on a pu constater le caractère peu systématique, seule une étude circonscrite du contexte, du texte et des diagrammes permettra d'expliquer l'apparition simultanée de diagrammes similaires, et dès lors de valider ou non l'existence d'une pareille tradition.

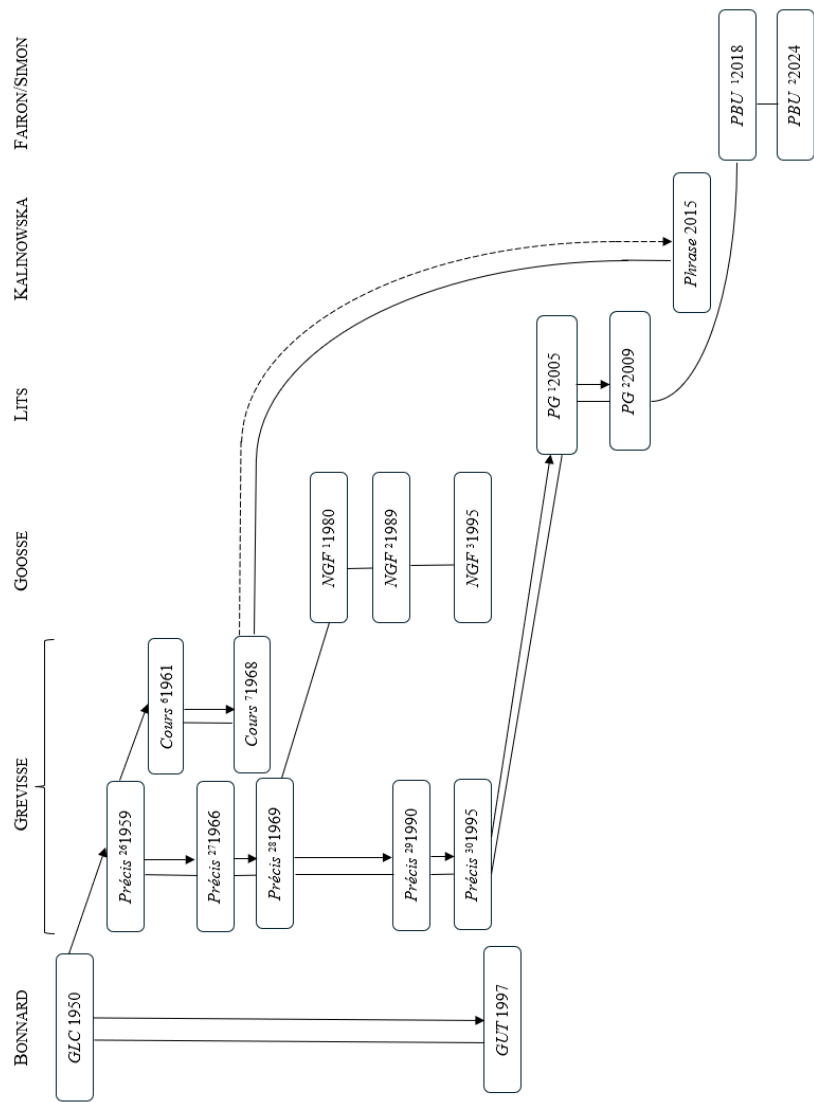
6. Références bibliographiques

- Bachimont, B. (2007). *Ingénierie des connaissances et des contenus. Le numérique entre ontologies et documents*. Paris : Hermès.
- Becker, C. L. (1932). *The heavenly city of the eighteenth-century philosophers*. New Haven : Yale University Press.
- Berré, M., Castadot, É. et Van Gysel, B. (2024). Traitement de la variation diatopique chez trois grammairiens belges : des chroniques du père Deharveng (1922-1928) à celles de Grevisse (1955-1970) et de Goosse (1966-1990). *Linx*, 87. En ligne : <https://journals.openedition.org/linx/10487>.
- Bonnard, H. (¹⁰1971, ¹1950). *Grammaire française des lycées et collèges pour toutes les classes du second degré*. Paris : S.U.D.E.L.
- (1981). *Code du français courant*. Paris : Magnard.
- (1997). *Grammaire française à l'usage de tous*. Paris : Magnard.
- Coşeriu, E. (1980). Un précurseur méconnu de la syntaxe structurale : H. Tiktin. In *Recherches de linguistique. Hommages à Maurice Leroy*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles, 48-62.
- Dister, A. (2022). Maurice Grevisse et André Goosse : du bon usage au français universel. *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, 21, 129-145.
- Fairon, C. et Simon, A.-C. (²2024, ¹2018). *Le petit Bon usage de la langue française*. Louvain-la-Neuve : De Boeck.
- Fouillet, R. (2024). Henri Bonnard, le grammairien-pédagogue. *Pratiques*, 201-202. En ligne : <https://journals.openedition.org/pratiques/14582>.
- Goosse, A. (³1995, ²1989, ¹1980). *Nouvelle grammaire française*. Bruxelles : De Boeck.
- Graffi, G. (2001). *200 years of syntax. A critical survey*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Gravet, C. (dir.) (2025). *Chroniques langagières à la belge*. Mons : Éditions universitaires de l'UMONS.
- Gregov, N. (2024). *Ça c'est juste des petits schémas*. Approche multimodale de l'enseignement grammatical. *Pratiques*, 201-202. En ligne : <https://journals.openedition.org/pratiques/15177>.
- Gregov, N. et Mazziotta, N. (2023). Système et argumentation dans les diagrammes syntaxiques d'André Martinet. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 118, 1-25.
- (2024). Pour un diagramme raisonné en grammaire : modèle d'évaluation FCR et arbre dual. *Actes du 9^e Congrès Mondial de Linguistique française*. En ligne : <https://doi.org/10.1051/shsconf/202419107016>.
- Grevisse, M. (⁶1955, ¹1936). *Le bon usage. Grammaire française*. Gembloux : Duculot.

- (³⁰1995, ²⁹1990, ²⁸1969, ²⁷1966, ²⁶1959, ³1943, ¹1939). *Précis de grammaire française*. Gembloux/Louvain-la-Neuve : Duculot.
- (²¹1950, ¹1941). *Exercices sur la grammaire française*. Gembloux : Duculot.
- (⁷1968, ⁶1961, ¹1950). *Cours d'analyse grammaticale*. Gembloux : Duculot.
- (²1977, ¹1968). *Nouveaux exercices français*. Gembloux : Duculot.
- Groupe μ (1992). *Traité du signe visuel. Pour une rhétorique de l'image*. Paris : Seuil.
- Kahane, S. et Mazziotta, N. (2015). Dependency-based analyses for function words. Introducing the polygraphic approach. *Proceedings of the Third International Conference on Dependency Linguistics*, 181-190.
- Kalinowska, I.-M. (2015). *La phrase. Règles, exercices et corrigés*. Louvain-la-Neuve : De Boeck.
- (2023). Du « Grevisse » au « Goosse & Grevisse » : histoire d'une (trop) discrète révolution syntaxique. *Le Langage et l'Homme*, 57/1, 49-70.
- Koerner, E. F. K. (1995). Persistent issues in Linguistic Historiography. In *Professing Linguistic Historiography*. Amsterdam : John Benjamins, 3-26.
- Kress, G. (2010). *Multimodality. A social semiotic approach to contemporary communication*. London/New York : Routledge.
- Lieber, M. (1986). *Maurice Grevisse und die französische Grammatik. Zur Geschichte eines Phänomens*. Bonn : Romanistischer Verlag.
- Lits, M. (1995). Le *Précis de grammaire française*, toujours d'actualité ? *Québec français*, 99, 44-46.
- (²2009, ²2005). *Le petit Grevisse. Grammaire française*. Bruxelles : De Boeck/Duculot.
- Martinet, A. (1979). *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris : Didier.
- Mazziotta, N. (2019). The evolution of spatial rationales in Tesnière's stemmas. *Proceedings of the Fifth International Conference on Dependency Linguistics*, 69-80.
- (2020). Grammar and graphical semiotics in early syntactic diagrams : Clark (1847) and Reed-Kellogg (1876). In É. Aussant et J.-M. Fortis (éds), *Historical journey in a linguistic archipelago : descriptive concepts and case studies*. Berlin : Language Sciences Press, 67-81.
- (2022a). Syntaxe en n dimensions : choisir et représenter les espaces d'analyse. *Travaux de linguistique*, 84-85, 53-72.
- (2022b). Through the eyes of grammar : Richard Salter Storr's (1830-1884) sentence-maps. In T. Denecker et alii (éds), *The architecture of grammar. Studies in linguistic historiography in honor of Pierre Swiggers*. Leuven : Peeters, 363-376.
- (sous presse). History of linguistic diagrams. In *International Encyclopedia of Language and Linguistics*. Elsevier.
- Neveu, F. et Lauwers, P. (2007). La notion de « tradition grammaticale » et son usage en linguistique française. *Langages*, 167, 7-26.
- Osborne, T. (2020). Franz Kern. An early dependency grammarian. In A. Imrényi et N. Mazziotta (éds), *Dependency grammar. A historical survey from Antiquity to Tesnière*. Amsterdam : John Benjamins, 189-213.
- Roig, A. (2019). *La Juxtaposition. Histoire et (dé)construction d'une complexité*. Paris : Classiques Garnier.
- Swiggers, P. (2015). Grammaticographie. In C. Polzin-Haumann et W. Schweickard (éds), *Manuel de linguistique française*. Berlin : De Gruyter, 525-555.
- Tesnière, L. (1934). Comment construire une syntaxe. *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, 7, 219-229.
- (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- Trousson, M. et Berré, M. (1997). La tradition des grammairiens belges. In D. Blampain, A. Goosse, J.-M. Klinkenberg et M. Wilmet (éds), *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*. Louvain-la-Neuve : Duculot, 338-363.

7. Annexe

Les rapports de filiation au sein de la collection « Grevisse » peuvent être figurés synthétiquement au moyen d'un diagramme. Les conventions sont les suivantes : un trait simple réifie un rapport de continuité sur le plan du contenu (réédition), un trait fléché réifie un rapport de continuité au niveau des diagrammes (parfois légèrement altérés), un trait fléché discontinu réifie un rapport de similitude au niveau des diagrammes (qui appartiennent à deux systèmes distincts). En ce qui concerne les abréviations, *GLC* se réfère à la *Grammaire française des lycées et collèges*, *GUS* à la *Grammaire française à l'usage de tous*, *NGF* à la *Nouvelle grammaire française*, *PG* au *petit Grevisse* et *PBU* au *petit Bon usage*.



¹ Cette question trouve son origine dans le projet TraDiSyO [Traditions Diagrammatiques en Syntaxe Occidentale] financé par un Crédit de recherches de l’ULiège et dirigé par Nicolas Mazziotta. Nous remercions ce dernier pour ses suggestions et remarques sur une précédente version du travail.

² Les grasses et italiques des citations sont toujours issues des passages reproduits.

³ Ce point a fait l’objet de discussions avec N. Mazziotta, qui nous a suggéré de considérer les propriétés visuelles comme une troisième manière d’inscrire visuellement un contenu.

⁴ Les « articles contractés » tels que *au(x)* ne sont pas décomposés et sont diagrammatiquement considérés comme des prépositions (Bonnard 1950 : 7 ; voir les Figures 2 et 3). Pour une analyse du traitement (théorique et diagrammatique) des mots-outils dans les approches dépendancielles, voir Kahane et Mazziotta (2015).

⁵ Pour une mise en perspective générale des modes de liaison, voir Roig (2019).